



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

PROCÈS-VERBAL de la 1^{ère} séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le jeudi 2 novembre 2023, de 18 h à 19 h 30, dans la salle de classe du centre, située au 1239, de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

Conseil d'établissement 2023-2024

Présences : M^{mes} Vicky Arseneault, directrice du centre
Carolanne Côté, représentante des groupes sociocommunautaires
Maude Flowers, représentante des groupes socioéconomiques
Manon Desmarais, représentante du personnel professionnel (TEAMS)
Chantal Ouellet, représentante des enseignants (TEAMS)
Sonia Richard, représentante des groupes sociocommunautaires
Amélie Vigneault, représentante du personnel de soutien
Karine Vigneault, représentante des groupes socioéconomiques

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18 h. M^{me} Vicky Arseneault, directrice du centre souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M^{me} Amélie Vigneault fait office de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre de jour

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M^{me} Amélie Vigneault que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

Résolution CE-23-24-01 adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023

M^{me} Vicky Arseneault fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023. Il est proposé par Mme Karine Vigneault que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Résolution CE-23-24-02 adoptée à l'unanimité.

5. Accueil nouveaux membres

M^{me} Vicky Arseneault informe les membres que deux postes demeurent vacants, soit le représentant des élèves et un représentant des enseignants.

5.1. Formation obligatoire

M^{me} Vicky Arseneault informe les membres qu'il y a des formations obligatoires à faire pour tous les membres des conseils d'établissement. Ces formations ont été complétées par tous les membres présents.



6. Fonctionnement du C.É et régie interne

M^{me} Vicky Arseneault explique aux membres le fonctionnement du conseil d'établissement. Une régie interne est présentement en cours de création, mais quelques détails restaient à confirmer avant de la présenter aux membres. Cette régie interne sert d'outils de références quant aux rôles et décisions. Un groupe TEAMS sera créé pour le partage des documents en lien avec le conseil d'établissement 2023-2024. En tout temps, des versions papier des documents présentés peuvent être distribuées par le secrétariat du centre à la demande des membres.

7. Élection à la présidence et vice-présidence du C.É.

M^{me} Vicky Arseneault explique le rôle et les tâches du président d'un conseil d'établissement. Pour l'année scolaire 2023-2024, M^{me} Karine Vigneault est élue à titre de présidente et M^{me} Carolanne Côté, vice-présidente.

8. Dénonciation d'intérêt

Aucune dénonciation d'intérêt n'a été mentionnée par les membres de cette année.

9. Calendrier des réunions (4)

M^{me} Vicky Arseneault propose des dates en prévision des prochaines rencontres. Étant donné que le projet éducatif doit être adopté avant le 1^{er} janvier, il y aura exceptionnellement une autre réunion en décembre. Après discussion sur les préférences des membres, les dates suivantes sont proposées : 4 décembre, lundi 18 mars et lundi 10 juin à 18 h.

10. Budget du centre (résolution des mesures dédiées et adoption du budget)

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture du budget de fonctionnement et des mesures dédiées et protégées pour 2023-2024 et donne des explications aux nouveaux membres sur les différentes parties du budget. Les montants sont approximativement les mêmes que l'an dernier pour un total de 58 331 \$. Il est proposé par M^{me} Sonia Richard d'adopter le budget de l'établissement et des mesures dédiées et protégées pour l'exercice financier 2023-2024.

Résolution CE-23-24-03 adoptée à l'unanimité.

11. La rentrée et l'organisation scolaire (3 points de services)

M^{me} Vicky Arseneault fait un topo des trois points de services.

11.1. DEP à venir

Des formations professionnelles de SASI et cuisine sont en attente pour débiter bientôt. Le CEA est en attente des autorisations de délocalisation des DEP par le Ministère.



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

12. Projet éducatif 2023-2027

12.1. Plan d'action projet éducatif – Automne 2023

Le projet éducatif sera présenté à la prochaine rencontre étant donné que certaines modifications ont été apportées.

13. Signature d'entente de temps compensé (membres employés)

M^{me} Vicky Arseneault informe les employés qu'ils doivent signer les ententes de temps compensé pour leur participation aux séances de conseil d'établissement.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

16. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Karine Vigneault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19 h 30.

Résolution CE-23-24-04 adoptée à l'unanimité.

La présidente,

Karine Vigneault

La directrice,

Vicky Arseneault